

Le Pen, Le Peuple...

La république référendaire en opposition aux référendums communistes bidon

Le samedi 21 juin 2006 la mairie d'Aubervilliers organisait un « référendum local » en vue de savoir si les habitants d'Aubervilliers étaient favorables au droit de votes des étrangers. Ce référendum hors la loi a été réalisé avec le consentement de l'ensemble des autorités que sont, ou que devraient être, le conseil général, la préfecture ou encore le conseil régional. Ces méthodes subversives démontrent une nouvelle fois le caractère antidémocratique des partis d'extrême gauche.

En effet, le maire d'Aubervilliers (PCF), Pascal Beudet n'en est pas à son coup d'essai. Ces derniers jours encore, on pouvait trouver sur le site de sa mairie un descriptif du « Comité de vigilance contre l'expulsion d'élèves étrangers », qui vise à ce que les habitants veillent contre les expulsions de clandestins qui auraient pu intervenir.

Rappelons quand même que **ce sont 600.000 clandestins qui rentrent chaque année sur le territoire national**. Ce référendum est à la vérité une caricature d'une consultation populaire puisque les étrangers ont été consultés de la même manière que les Français... Mais nous savions déjà que chez les mairies rouges, plus c'est gros, plus ça passe...

Si les étrangers ont été, et sont au centre des débats marxistes c'est parce que le seul espoir de réélection qui leur sont permis réside en ces populations souvent manipulés par ceux qui prétendent les défendre. Il sera temps pendant la campagne présidentielle que vous allez vivre de faire la lumière sur cette imposture politique.

Comment peut-on accepter de voir la gauche la plus extrême s'ériger en défenseur des étrangers et des clandestins alors qu'il s'agit d'une vaste opération électorale. Il est pourtant clair que les migrations organisées le sont au détriment des pays d'origine et des populations migrantes mais aussi de ceux qui les accueillent.

Chacun connaît les effets désastreux des politiques folles dont nous sommes les victimes, mais les effets sont aussi dramatiques pour les pays dont les immigrés proviennent, puisque les élites qui devraient pousser ces pays vers le haut partent dans les pays développés se faire sous payer pour satisfaire les politiciens et dirigeants d'entreprises mondialistes.

Notons la parfaite incohérence des réactions politiques de l'extrême gauche qui, lors de la consultation référendaire de 1958 (relatif à la constitution), voyait l'expression de la volonté dictatoriale de De Gaulle voulant court-circuiter le régime des partis auquel le PC, hier comme aujourd'hui, trouvait son intérêt partisan et financier.

En fait **les marxistes ne sont favorables au référendum qu'à trois conditions** :

- si ce sont eux qui l'organisent,
- si la question posée va dans le sens de leurs utopies,
- s'ils sont assurés que la réponse ira dans le sens qu'ils souhaitent.

Bref, c'est la définition de la démocratie au sens communiste : une décision est démocratique si elle va dans le sens décidé par le Parti. Si ce n'est pas le cas, il ne convient pas de se plier à la souveraineté populaire, il convient de changer le peuple qui a nécessairement tort.

Les Français sont, si l'on en croit les sondages, **majoritairement opposés au droit de vote des immigrés** alors que ces derniers y sont au contraire favorables ? Alors ce ne sont pas

les Français qui doivent être consultés mais les éléments allogènes : c'est exactement ce qu'ils font.

Que la procédure soit illégale n'importe pas puisqu'ils ne risquent rien, la sanction n'étant que la nullité du scrutin, et les membres de la majorité présidentielle n'opposant qu'une condamnation seulement émise du bout des lèvres pour ne pas se faire traiter de racistes. Ce qui compte est l'effet médiatique : les « habitants » de St Denis, d'Aubervilliers, ou d'ailleurs se sont prononcés favorablement au droit de vote des immigrés, et les médias se font un plaisir de relayer l'information qui pourtant, comme nous venons de le souligner, n'a **aucune valeur juridique**. L'objectif est atteint.

Pourquoi les communistes si prompts à exercer une pseudo démocratie directe ne demandent pas au Président de la république de procéder à un tel référendum ? Parce que **la réponse serait négative**, bien sur ! Et comme nous l'avons démontré, ce qui ne va pas dans le sens de leur idéologie doit être occulté.

Il convient de souligner qu'en l'espèce, comme depuis les années 50, les immigrés sont instrumentalisés par les marxistes qui voient en eux le moyen de se maintenir en place dans leurs fiefs. Il faut remarquer que les « banlieues rouges » d'hier correspondent aux zones où la pression migratoire est la plus forte (appelées pudiquement par les médias « zones sensibles ») d'aujourd'hui. Ceci puisque les édiles locaux ont favorisé leur venue par centaines de milliers dans leur commune pour assurer avec succès leur place de maire ou de conseiller régional.

En outre, aux yeux des marxistes, ces immigrés représentent le prolétariat décrit par Marx. A l'heure de la mondialisation, ce prolétariat n'est plus européen, il est africain ou arabe. Peu importe, puisqu'il est instrumentalisable dans l'optique de la lutte des classes dans laquelle les « Gaulois » sont de plus en plus apparentés à des ennemis de classe.

D'ailleurs, dans ces conditions, un délinquant n'est pas un délinquant, ce n'est qu'une personne qui réagit à la violence sociale et/ou raciste qui lui est faite, par une violence physique et la transgression des valeurs d'un Etat bourgeois illégitime et oppresseur.

L'alternative aux référendums démagogues...

Depuis toujours, le Front National souhaite instaurer une **république référendaire** pour qu'enfin la parole soit rendue au peuple de France.

C'était un des grands thèmes de la campagne présidentielle de 2002 qui a porté Jean Marie Le Pen au deuxième tour des élections présidentielles : « **la République référendaire** ».

Dans une vision la plus démocratique qui soit, et dans le respect de la souveraineté populaire, il s'agit de poser les questions essentielles pour l'avenir de notre pays. Reprenant l'article III de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, Jean Marie Le Pen avait alors proposé de consulter le peuple, source de tout pouvoir légitime.

Même si ces propositions ne seront peut-être pas mises en exergue lors de la campagne présidentielle qui s'annonce, elles n'en restent pas moins pertinentes :

Approuvez la construction européenne actuelle ?

Le gouvernement doit-il faire cesser les flux migratoires ?

Êtes-vous favorable à la préférence nationale ?

La naturalisation française doit elle être automatique ou doit elle se mériter ?

Mais demander au peuple ce qu'il en pense quand cela ne correspond pas à l'idéologie marxiste n'est ni plus ni moins ce que les marxistes appellent le « populisme ».

Et bien oui, **nous sommes populistes** : nous nous méfions des idéologies qui ont rempli de cadavres les placards de l'histoire et nous mettons le Peuple français au centre de toutes nos préoccupations.

Autre déclinaison de la république référendaire : quand le peuple désigne un Président et que son gouvernement devient insensible aux exigences du peuple, l'arme démocratique suprême pourrait s'appliquer : le « **référendum d'initiative populaire** ».

Il s'agit d'un référendum proposé par les citoyens : à partir d'un certain nombre de signatures récoltées (500.000 ou un million, par exemple), les pouvoirs publics seraient tenus de procéder à un référendum sur la question précise pour laquelle les citoyens auront signé. Et ces pouvoirs publics seraient tenus de se tenir à la décision populaire obtenue.

Car rappelons enfin aux marxistes toujours prompts à donner des leçons de morale qu'ils n'appliquent jamais à eux-mêmes, que jusqu'à preuve du contraire, la définition de la démocratie est le gouvernement **du peuple, par le peuple et pour le peuple** et non pas le gouvernement des idéologues par les immigrés et pour les bonnes places.